

BULLETIN D'ADHÉSION

Stage de Comédie Musicale Adolescents 2018/2019

Je, soussigné(e) Madame - Mademoiselle - Monsieur (rayer les mentions inutiles)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Je déclare inscrire mon enfant

Âge : _____ Sexe Féminin Masculin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Au(x) stage(s) de comédie musicale suivant(s) - Saison 2018/2019 (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

JUILLET 2018

Lalaland, Bodyguard, Dreamgirls
du 2 au 6 Juillet inclus (11 heures / 17 heures)
Au tarif de 325 €

Les Opéras Rocks
du 16 au 20 Juillet inclus (11 heures / 17 heures)
Au tarif de 325 €

Les Films Musicaux
du 9 au 13 Juillet inclus (11 heures / 17 heures)
Au tarif de 325 €

Disney
du 22 au 26 Juillet inclus (11 heures / 17 heures)
Au tarif de 325 €

AOÛT 2018

Mamma Mia
du 20 au 24 Août inclus (11 heures / 17 heures)
Au tarif de 325 €

Je prends note que les stages de comédie musicale sont dispensés à l'adresse suivante :

Campus AICOM
10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil
(métro ligne 8 - Créteil L'Echat)

Au présent bulletin d'adhésion sont joints les conditions générales et le règlement intérieur.

Signature, précédée de la mention «lu et approuvé»

Fait à : _____

Le : _____

Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 3 bis cité Bergère, 75009 PARIS

Coordonnées bancaires pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 3000 3032 0100 0204 4381 358

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Comment avez-vous connu l'AICOM ? _____

CODE PROMO : _____

Conditions générales et règlement intérieur :

1) Loi informatique et liberté : Dans le cadre de la loi «informatique et liberté», seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

2) L'âge minimum est de 12 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

3) Résiliation du bulletin d'inscription jusqu'à dix jours avant le début du stage : par lettre recommandée avec accusé de réception à destination de l'AICOM - SAS Europe Musicals, le répondant financier, signataire du présent bulletin, peut décider la résiliation de l'inscription. Dans ce cas, l'AICOM conservera un acompte de 50 euros.

4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite d'une force majeure, le bulletin d'adhésion est résilié. L'étudiant ou le représentant légal doivent alors justifier de l'incapacité de suivre la formation par courrier recommandé. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent bulletin.

5) La SAS Europe Musicals se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de vingt-cinq kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.

6) Le représentant légal doit impérativement fournir à l'AICOM une autorisation de sortie pour tout élève autorisé à quitter seul le lieu de formation. Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous donnez droits à l'image pour la promotion de l'AICOM sur tout support, sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

Règles des lieux

- La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours.

- Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- A la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil.

Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de l'AICOM : 01 45 23 52 69.

Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de la SAS Europe Musicals, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention «lu et approuvé»

Le : _____